

**Groupe de travail thématique**  
**« Prise en compte de la GDE dans la gestion de l'eau potable et industrielle »**  
**Conclusions et recommandations**

---

Président : M. Mohammed Ben Blidia, Institut Méditerranéen de l'Eau  
Rapporteur : M. Jean-Pierre Sabatier, Société des Eaux de Marseille

---

Rappel des communications présentées :

- « Propositions de normes ISO 224 sur les principes de bonne gouvernance des services d'eau potable et d'assainissement » par Jean-Luc Redaud
- « Faire face aux attentes des utilisateurs d'eau potable (norme ISO 24510) » par Enrique Cabrera Rochera
- « L'initiative nationale pour le développement humain au Maroc » par Claude de Miras
- « Le suivi par Internet des consommations » par Sébastien Rabbia
- « Recyclage de l'eau grise à Chypre » par Stravos Kambanellas
- « Tarification progressive, outil de la GDE » par Abdelaziz Limam
- « Réduction de la consommation d'eau dans le secteur touristique » par Raoudha Lahache-Gafrej

Les recommandations proposées à Fiuggi (2002) gardent toute leur pertinence. L'ensemble des communications et discussions tenues lors de la réunion permet de prolonger et renforcer ces recommandations.

### **I) Aspects réglementaires et normatifs**

Nécessité d'imposer des procédures d'audits des installations et des contrôles systématiques des prélèvements.

La réglementation devra également inciter au contrôle et à la mesure des consommations individuelles, si ce n'est l'imposer.

La mise en place de normes de qualité plus sévères sur les équipements utilisés pour le stockage ou la distribution d'eau devra être imposée, même si leur application est progressive.

Des labels « Economie d'eau » seront attribués aux entités fortement consommatrices, notamment dans le secteur touristique, si celles-ci respectent un cahier des charges.

La mise en place de normes ISO 224 contribuera à créer un cadre institutionnel favorable à la mise en œuvre d'une politique de GDE.

<b>Il est recommandé de prendre une initiative pour l'adaptation de ces normes au contexte méditerranéen.</b>
---

## II) Aspects économiques et sociaux

- a) Mise en place d'une tarification conciliant :
- la prise de conscience du coût véritable de l'eau
  - la capacité des plus démunis à s'acquitter de la consommation « de base »
  - une véritable incitation à l'économie

De telles tarifications existent, elles doivent simplement être adaptées au contexte de chaque pays. Leur effet sur la GDE est prouvé.

- b) Mise en place de subventions ciblées visant à permettre ou encourager des actions reconnues pertinentes en matière d'économie d'eau ou de mise au point d'équipements adaptés à cette politique.

**Il est recommandé de prendre une initiative pour assurer une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds, et la complémentarité de leurs stratégies, dans l'accompagnement financier des actions de GDE.**

- c) Mise en place d'actions de sensibilisation aux économies d'eau adaptées à chaque secteur. Si l'on ambitionne de changer durablement les comportements, il est indispensable d'engager des politiques volontaires d'éducation à l'eau et à l'environnement.

**Il est recommandé d'élever l'éducation au même rang que les autres instruments de GDE et d'engager les gestionnaires des services d'eau à consacrer à cette éducation les moyens financiers et humains nécessaires.**

Les composantes sociale et économique sont des éléments clés contribuant notamment à résoudre le problème des zones urbaines et périurbaines. A cet égard, il a été mis en évidence, par l'exemple de l'Initiative nationale pour le développement humain du Maroc, que la mobilisation conjointe de moyens financiers et de capacités privées permettait de répondre aux besoins des populations à faible revenu.

## III) Aspects techniques : nouvelles technologies et nouveaux concepts

- a) Appel aux nouvelles technologies de l'information et de la communication : Internet, téléphonie évoluée, systèmes d'informations et de gestion des données, dans tous les domaines concourant à la gestion de la demande (connaissance des consommations et des usages, communication avec les clients, etc.)
- b) Prise en compte des nouveaux concepts ayant maintenant atteint un stade intéressant de faisabilité et de crédibilité, tels que l'utilisation des eaux grises, le stockage des eaux pluviales, le recyclage de certaines eaux, etc
- c) Recours aux nouveaux équipements, matériels et matériaux conçus pour économiser l'eau dans l'habitat et dans l'hôtellerie.

Un accent particulier sera mis sur la politique « compteurs » associant les nouvelles technologies de « compteur intelligent ».

**Au-delà des techniques connues depuis longtemps, comme la réutilisation des eaux usées, il est recommandé de rechercher de manière systématique quel peut être l'appui que les nouvelles technologies peuvent apporter aux politiques globales de GDE.**